



AUDIOPROTHÉSISTE

Code Rome J1401 Le code ROME et le niveau de formation sont donnés à titre indicatif, chaque entreprise ayant ses propres politiques de recrutement.

#cohésionsociale

LA
COHÉSION
SOCIALE
RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Le métier d'audioprothésiste est une profession d'auxiliaire de santé destinée à l'appareillage des malentendants sur prescription médicale. L'audioprothésiste assure au patient un suivi médical très régulier et l'accompagne à chaque étape du traitement de ses problèmes d'audition.

Missions principales

- ▶ Pour corriger les déficiences auditives de ses patients, l'audioprothésiste, sur prescription d'un ORL, conçoit et adapte les appareils qui viendront se placer dans l'oreille du patient.
- ▶ Avant toute chose, ce praticien réalise des examens pour évaluer le degré de surdité. Ensuite, il prend l'empreinte de l'oreille pour adapter au mieux la prothèse.
- ▶ Une fois la prothèse fabriquée, il procède à sa mise en place et aux essais pour obtenir un confort maximal de port et d'écoute.

Formations

▶ **LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE**

Obligatoire pour exercer ce métier, il se prépare en 3 années après le baccalauréat, S de préférence

Compétences requises

▶ **Psychologue**

Les patients ont souvent du mal à accepter leur surdité. L'audioprothésiste les écoute, les rassure et les aide à surmonter leur handicap.

▶ **Pédagogue**

Les débuts de l'appareillage ne sont pas simples pour un patient et les prothèses coûtent cher. Il faut savoir convaincre de leur utilité !

▶ **Minutieux / Minutieuse**

L'audioprothésiste est très précis dans ses gestes et dans le maniement des appareils qu'il pose sur ses patients.

Conditions de travail

- ▶ Installé à son compte ou salarié, l'audioprothésiste passe la majeure partie de son temps dans un cabinet où il reçoit ses clients.
- ▶ Il lui arrive de se déplacer pour rencontrer les orthoprothésistes.

Évolution professionnelle

Cadre de santé

